

# Message du Conseil d'administration de votre SICAV

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le compartiment JPMorgan Funds - Brazil Equity Fund (le « **Compartiment absorbé** »), dans lequel vous détenez des actions, sera absorbé par le compartiment JPMorgan Funds – Latin America Equity Fund (le « **Compartiment absorbant** »).

**Le motif de la fusion et les trois options qui s'offrent à vous sont exposés ci-après.** Veuillez prendre connaissance des informations importantes vous étant communiquées ci-dessous. Vous trouverez dans les pages suivantes des informations plus détaillées, y compris les motifs et le calendrier. Pour toute question, veuillez contacter notre siège social ou votre représentant local.



Jacques Elvinger *Pour le Conseil d'administration*

## Fusion de compartiments – ordres acceptés jusqu'au 19 mars 2024 à 14 h 30 (CET)

**Motif de la fusion** Le Conseil estime que les perspectives de croissance du Compartiment absorbé sont limitées et qu'il serait dans l'intérêt des actionnaires de le fusionner avec le Compartiment absorbant, lequel est doté d'un meilleur potentiel de croissance.

**LA FUSION**  
**Date de la fusion** 22 mars 2024  
**Date limite de réception des ordres de conversion/rachat** 19 mars 2024 à 14 h 30 (CET)  
**Compartiment absorbé (votre Compartiment)** JPMorgan Funds - Brazil Equity Fund  
**Compartiment absorbant (Compartiment avec lequel votre Compartiment sera fusionné)** JPMorgan Funds - Latin America Equity Fund

### VOS OPTIONS

- 1 Ne pas intervenir. Vos actions seront automatiquement échangées contre des actions du Compartiment absorbant.** Les actions du Compartiment absorbé toujours en votre possession après la date limite seront échangées contre des actions du Compartiment absorbant.
- 2 Demander la conversion de votre investissement dans un autre Compartiment.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite. Veuillez lire attentivement le Document d'informations clés (DIC) de tout Compartiment dans lequel vous envisagez de convertir votre investissement. Pour plus d'informations, veuillez vous référer au prospectus de la SICAV.

**3 Demander le rachat de votre investissement.** Vos ordres de transaction doivent nous parvenir avant la date limite indiquée dans la colonne de droite.

#### LA SICAV

**Nom** JPMorgan Funds

**Forme juridique** SICAV

**Type de fonds** OPCVM

**Siège social**

6, route de Trèves

L-2633 Senningerberg, Luxembourg

**Téléphone** +352 34 10 1

**Fax** +352 2452 9755

**Numéro d'enregistrement (RCS Luxembourg)** B 8478

**Société de gestion** JPMorgan Asset Management (Europe) S.à r.l.

**Nous vous invitons à passer ces options en revue avec votre conseiller fiscal et votre conseiller financier.** Toutes ces options peuvent avoir des conséquences fiscales.

**Quelle que soit l'option que vous choisissez, aucune commission de conversion ou de rachat ne vous sera imputée,** sous réserve que vos ordres de transaction nous parviennent avant la date limite indiquée dans la colonne de droite. Toutes les autres conditions relatives à la conversion et au rachat, telles que détaillées dans le prospectus de la SICAV, restent d'application.

*Actionnaires allemands : La fusion vise à être neutre sur le plan fiscal, conformément à l'article 23 de la Loi allemande sur l'imposition des investissements.*

*Un certificat de fusion vous sera envoyé par voie postale dans les 10 jours suivant la date de la fusion. De plus amples informations, dont le rapport de fusion du réviseur d'entreprises de la SICAV, le DIC de chacun des Compartiments, le prospectus et les derniers rapports financiers de la SICAV, sont disponibles à l'adresse [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu) ou auprès du siège social. Une version électronique du présent avis est disponible sur le site Internet [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu).*

## Calendrier et implications de la Fusion

La présente section fournit les informations clés relatives à la fusion. Des informations complémentaires sont disponibles dans la comparaison détaillée des Compartiments ci-dessous ainsi que dans les DIC et prospectus respectifs. **Nous vous conseillons de lire attentivement le DIC du Compartiment absorbant, qui est joint à la présente lettre.**

### Dates clés

**19 mars 2024 à 14 h 30 (CET)**

Date limite de réception des ordres.

**22 mars 2024** La fusion est effectuée ; les actions sont échangées.

**25 mars 2024**

Vous pouvez placer des ordres de transaction sur les nouvelles actions.

Lors de la fusion, tous les actifs, passifs et revenus du Compartiment absorbé seront transférés vers le Compartiment absorbant, et le Compartiment absorbé cessera d'exister.

Toutes les actions restantes au sein du Compartiment absorbé à la date de la fusion sont échangées gratuitement contre des actions de la classe d'actions équivalente du Compartiment absorbant.

Le ratio d'échange utilisé pour déterminer le nombre d'actions du Compartiment absorbant à allouer sera calculé en divisant la valeur liquidative par action de chaque classe d'actions du Compartiment absorbé par la valeur liquidative par action de la classe d'actions concernée du Compartiment absorbant, dans les deux cas arrondi exceptionnellement à 6 décimales aux fins de la fusion. Le ratio d'échange sera arrondi à 7 décimales. Le calcul du ratio d'échange sera validé et documenté dans le rapport de fusion préparé par le réviseur d'entreprises de la SICAV (PricewaterhouseCoopers, société coopérative, Luxembourg), rapport qui sera disponible sur demande.

La valeur totale des actions que vous détenez dans le Compartiment absorbé sera identique à celle des nouvelles actions reçues dans le Compartiment absorbant, sous réserve d'arrondis, mais leur nombre pourra être différent.

## Implications

### Principales différences de politique d'investissement entre votre Compartiment et le Compartiment absorbant

- Le Compartiment absorbant investit essentiellement dans des sociétés d'Amérique latine, alors que le Compartiment absorbé investit pour l'essentiel dans des sociétés brésiliennes.
- Le Compartiment absorbé se concentre sur environ 25 à 50 entreprises, tandis que le Compartiment absorbant sera moins concentré et détiendra un plus grand nombre de sociétés.
- Le Compartiment absorbé affiche un ISR de 6, alors que celui du Compartiment absorbant est de 5.

### Avantages potentiels

- Les actionnaires du Compartiment absorbé bénéficieront d'un investissement dans un compartiment offrant de meilleures perspectives de croissance des actifs.
- Les actionnaires du Compartiment absorbé bénéficieront d'une exposition géographique plus large et d'une diversification des risques spécifiques du marché.

### Inconvénients potentiels

- Les frais ponctuels liés aux coûts de transaction (estimés à 1,10%) seront supportés par le Compartiment absorbé en raison de l'exercice de rééquilibrage détaillé à la rubrique « Autres considérations » ci-après.
- A la date de la fusion et au cours des deux jours ouvrables précédents, les investisseurs ne pourront pas souscrire, convertir ou demander le rachat d'actions du Compartiment absorbé ni échanger des actions d'autres Compartiments dans le Compartiment absorbé.

### Autres considérations

- Le Compartiment absorbé ne supportera aucuns frais juridiques, de conseil ou administratifs supplémentaires au titre de la Fusion. Ceux-ci seront à charge de la Société de gestion.
- Bien que des chevauchements existent en termes d'actifs entre le Compartiment absorbé et le Compartiment absorbant, certaines composantes du portefeuille du Compartiment absorbé sont bien différentes de celles du Compartiment absorbant. Un rééquilibrage des actifs au sein du Compartiment absorbé sera donc nécessaire dans le cadre de la préparation de la fusion. Si tout ou partie des actifs du Compartiment absorbé sont détenus sous forme de liquidités pendant une courte durée en préparation de la fusion, ledit Compartiment pourrait afficher une exposition moindre aux marchés, avec à la clé un impact positif ou négatif éventuel sur la performance. Il est prévu que ledit rééquilibrage du portefeuille débute au plus tôt 15 jours ouvrables avant la date de la fusion.
- Les données de performance du Compartiment absorbé figurent dans la fiche signalétique correspondante, disponible dans la bibliothèque de documents, à l'adresse suivante : [www.jpmorganassetmanagement.lu](http://www.jpmorganassetmanagement.lu).

## Comparaison des Compartiments

Ce tableau compare les informations pertinentes pour le Compartiment absorbé et celles du Compartiment absorbant. Sauf indication contraire, les termes figurant dans ce tableau auront la signification qui leur est donnée dans le prospectus de la SICAV.

- **Les informations figurant dans une colonne** concernent uniquement le compartiment dont le nom est repris en haut de cette colonne.
- **Les informations qui s'étalent sur les deux colonnes** concernent les deux compartiments.

### Compartiment absorbé (votre compartiment)

### Compartiment absorbant

#### JPMorgan Funds – Brazil Equity Fund

#### JPMorgan Funds – Latin America Equity Fund

#### Objectif

#### Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans un portefeuille concentré de sociétés brésiliennes.

Offrir une croissance du capital sur le long terme en investissant essentiellement dans des sociétés latino-américaines.

Processus d'investissement		
Approche d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Applique un processus fondamental de sélection de titres bottom-up couplé à des opinions top-down sur les pays.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilise une approche basée sur de fortes convictions en vue d'identifier les meilleures idées d'investissement.</li> <li>• Cherche à identifier des sociétés de qualité affichant un potentiel de croissance supérieur et durable.</li> </ul>	
Approche ESG	ESG intégré	
Indice de référence	MSCI Brazil 10/40 (Total Return Net)	MSCI Emerging Markets Latin America (Total Return Net)
Recours à un indice de référence et similitude	<p>Comparaison des performances.</p> <p>Le Compartiment est géré activement. Bien que la majorité des positions du Compartiment (hors produits dérivés) soient susceptibles de faire partie de l'indice de référence, le Gestionnaire financier a toute latitude pour s'écarter des composantes, des pondérations et du profil de risque de ce dernier.</p> <p>Le degré de ressemblance du Compartiment avec la composition et le profil de risque de l'indice de référence évoluera avec le temps et sa performance pourra s'écarter sensiblement de celle de ce dernier.</p>	
Approche de l'exposition globale	Engagement	

Politiques		
Principale exposition	<p>Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées au Brésil ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment se concentre sur environ 25 à 50 entreprises.</p> <p>Le Compartiment peut investir dans des sociétés à petite capitalisation et se concentrer ponctuellement sur un nombre restreint de secteurs.</p>	<p>Au moins 67% des actifs sont investis dans des actions de sociétés domiciliées dans un pays d'Amérique latine ou qui y exercent la majeure partie de leur activité économique. Le Compartiment peut détenir ponctuellement des positions importantes sur des secteurs ou des marchés spécifiques.</p>
Autres expositions	<p>Jusqu'à 20% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire et jusqu'à 20% des actifs dans des dépôts auprès d'établissements de crédit, des instruments du marché monétaire et des fonds monétaires pour la gestion des souscriptions et des rachats en espèces, ainsi que pour les paiements courants et exceptionnels. Jusqu'à 100% des actifs nets dans des Liquidités à titre accessoire, à des fins défensives et de manière temporaire, si des conditions de marché exceptionnellement défavorables le justifient.</p>	
Produits dérivés	<p><b>Produits dérivés Utilisés à des fins :</b> de couverture de risque et de gestion efficace de portefeuille. <b>Types :</b> voir tableau <b>Utilisation des produits dérivés par le Compartiment</b> à la section <b>Utilisation des produits dérivés, instruments et techniques par les Compartiments</b>. <b>SRT, y compris CFD :</b> néant.</p> <p><i>Méthode de calcul de l'exposition globale :</i> approche par les engagements.</p>	
Devises	<p><b>Devises</b> <i>Devise de référence du Compartiment :</i> USD. <i>Devises de libellé des actifs :</i> toutes. <i>Approche en matière de couverture de risque :</i> exposition généralement non couverte.</p>	

Principaux risques		
	<p>Concentration</p> <p>Couverture de risque</p> <p>Marchés émergents</p> <p>Actions</p> <p>Devise</p> <p>Liquidité</p> <p>Marché</p> <p>Petites entreprises</p>	<p>Concentration</p> <p>Couverture de risque</p> <p>Marchés émergents</p> <p>Actions</p> <p>Devise</p> <p>Liquidité</p> <p>Marché</p>
Catégorie d'indicateur de risque (DIC du PRIIP)	Toutes les classes : catégorie 6	Toutes les classes : catégorie 5
(DICI DE L'OPCVM)	Toutes les classes : catégorie 7	Toutes les classes : catégorie 7
<p>Note : le risque est mesuré sur une échelle de 7 points, où la Catégorie 1 indique un risque plus faible (mais pas l'absence de risque) et un potentiel de rendement inférieur et la Catégorie 7 indique un risque plus élevé et un potentiel de rendement supérieur.</p> <p>Veuillez noter que les chiffres sont différents dans le DIC du PRIIP et dans le DICI de l'OPCVM. Cela s'explique par une différence au niveau de la méthode de calcul utilisée dans le cadre des différents règlements et ne reflète pas un risque accru selon la juridiction.</p>		

## Frais

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement (maximum)

Classe de base	Commission de souscription	Commission de conversion	CRDC*	Commission de rachat
A	5,00%	1,00%	-	0,50%
C	-	1,00%	-	-
D	5,00%	1,00%	-	0,50%
I	-	1,00%	-	-
T	-	1,00%	3,00%	-
X*	-	1,00%	-	-

### Frais et charges prélevés sur le Compartiment sur une année

Classe de base	Commission annuelle de gestion et de conseil	Commission de distribution	Frais administratifs et d'exploitation (max.)
A	1,50%	-	0,30%
C	0,75%	-	0,20%
D	1,50%	1,00%	0,30%
I	0,75%	-	0,16%
T	1,50%	1,00%	0,30%
X*	-	-	0,15%

\* La Classe d'Actions X n'est accessible qu'aux Investisseurs agréés par la Société de gestion ou JPMorgan Chase & Co. dans le cadre d'une convention tarifaire distincte à l'égard des commissions de conseil

## Structure

Clôture de l'exercice

30 juin

Société investissement

JPMorgan Funds

Gestionnaire(s) financier(s)

J.P. Morgan Investment Management Inc.

Date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires

Le troisième mercredi de novembre à 15 h 00 (CET)  
(ou, s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable au Luxembourg, le jour ouvrable suivant).

## ETAPES SUIVANTES

**Echange de vos actions en actions du Compartiment absorbant** : aucune action n'est requise. Tous les actions que vous détenez dans votre Compartiment à la date de la fusion seront automatiquement échangées.

**Rachat ou conversion de tout ou partie de vos actions** : envoyez vos ordres de transaction selon les modalités habituelles, ou faites-les directement parvenir au siège social (coordonnées en page 1).

Veillez noter que, même lors des périodes au cours desquelles les commissions de conversion et de rachat ne sont pas facturées, toutes les autres conditions et restrictions relatives à la conversion et au rachat, telles que détaillées dans le prospectus de la SICAV, restent d'application.

**Pour plus d'informations** : vous pouvez obtenir un exemplaire gratuit des modalités de fusion communes provisoires, du rapport de fusion du réviseur d'entreprises, du prospectus, des derniers rapports financiers de la SICAV et des DIC des Compartiments en envoyant une demande par e-mail à l'adresse [kiid.requests@jpmorgan.com](mailto:kiid.requests@jpmorgan.com) ou par lettre postale au siège social (coordonnées en page 1).

*Domicile: Luxembourg. Représentant en Suisse : JPMorgan Asset Management (Suisse) Sàrl, Dreikönigstrasse 37, 8002 Zurich. Service de paiement en Suisse : J.P. Morgan (Suisse) SA, Rue du Rhône 35, 1204 Genève. Le prospectus, les feuilles d'information de base, les statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant.*